

Lettre d'information n°4 - mars 2022

#StandWithUkraine

Savoie Nova est un groupe de réflexion sur le territoire de Métropole Savoie engagé notamment pour la construction européenne. C'est à ce double titre que nous avons choisi d'ouvrir cette newsletter avec l'Ukraine.

La Savoie est à un peu plus de 1000 km de la frontière ukrainienne, c'est moins de 20 minutes de vol pour les Sukhoi de Putin*. Courchevel en Savoie est, avec Londres et Monaco, un de ces lieux « refuge » pour ceux que l'on appelait hier oligarques, mais qui sont, de fait, complices aux côtés de Putin. Enfin et surtout, les Ukrainiens sont peut-être les premiers à avoir conquis leur démocratie avec la bannière étoilée de l'Union Européenne, en 2014 à Maïdan (voir photo). Cela nous confère des devoirs. Car si nous n'y prenons pas garde, ils pourraient aussi être les derniers.



Nous allons parler dans cette édition du Traité franco-italien du Quirinal, mais l'actualité en Ukraine a pris le pas. Même si nous avons regretté dans un premier temps leur lenteur, les dirigeants européens ont mis en œuvre des mesures pour permettre à l'Ukraine de se défendre et pour sanctionner le régime de Putin :

- Couper des banques russes du système international de paiement Swift, et surtout, geler les avoirs de la Banque Centrale de Russie.
- Envoyer des armes à l'Ukraine y compris au moyen des financements pour l'aide humanitaire de l'UE (merci Monsieur Josep Borell Fontelles, le haut représentant pour la politique extérieure).
- Commencer à saisir les biens dont la camarilla putinienne a profité en Europe : yachts, avions, villas sur la Côte d'Azur, chalets dans les Alpes.
- Arrêter le projet de gazoduc NordStream 2

^{*}Nous avons choisi d'écrire le nom de Putin dans sa version internationale. La poutine, plat traditionnel québécois mérite, elle, tout notre respect.

savoie

Lettre d'information n°4 – mars 2022

Mais les Européens doivent encore faire plus, plus fort, plus efficace, comme le demande Bernard Guetta, député européen (Renew). Au-delà des décisions à moyen terme prises lors du sommet de Versailles (boussole stratégique, renforcement des budgets militaires, limitation de la dépendance aux hydrocarbures russes), d'autres actions sont actuellement discutées :

- Établissement d'une no-fly zone comme le réclame les pays baltes, même si à ce jour l'OTAN s'y refuse,
- Envoi d'armes lourdes pour permettre à l'Ukraine de se défendre comme le prévoient les textes des Nations-Unies lorsqu'un pays est agressé,
- Boycott rapide du gaz et du pétrole russe, dont l'impact serait lourd sur des pays comme l'Allemagne, l'Italie ou la Hongrie (ils s'y préparent cependant en négociant de nouvelles sources d'approvisionnement).

A l'image du ministre danois des affaires étrangères, Savoie Nova soutiendra « les actions les plus efficaces sur lesquelles les européens arriveront à se mettre d'accord ». Un nouveau sursaut est en tout cas nécessaire!

Depuis 2000 et l'instauration d'une dictature islamique en Tchétchénie et l'invasion d'une partie de la Géorgie en 2008, les européens ont regardé sans suffisamment réagir et les souverainistes de tout poil n'ont fait qu'applaudir. Puis ce furent l'intervention sauvage en Syrie, l'annexion de la Crimée ukrainienne, les guerres proxi à l'est de l'Ukraine, le vol MH17 abattu par du matériel russe, le meurtre de Boris Nemtsov (précisément le 27 février 2015), tous les meurtres de journalistes russes, l'empoisonnement de Sergueï Skripal en Angleterre, puis l'emprisonnement d'Alexei Navalny.



Il nous faut arrêter cette folie et il nous faut l'arrêter à Kyiv**, à Kharkiv, à Odessa. Aujourd'hui, le visage de l'Europe de la liberté est celui de Volodymyr Zelensky, le Président russophone d'un état en guerre pour notre liberté.

Photo: Volodymyr Zelenski lors d'une allocution de paix au peuple russe, el 24 février dernier

Ce texte a été relu le 23 mars 2022 alors que les troupes ukrainiennes résistent partout aux forces d'invasions putiniennes. Nous souhaitons qu'il en soit de même lorsque vous le lirez.

**Nous avons choisi d'écrire les noms des villes ukrainiennes comme elles se prononcent en ukrainiens et non comme elles se prononcent dans la langue de l'agresseur.

Lettre d'information n°4 - mars 2022



Traité du Quirinal : Bravo*!

Le 26 novembre dernier, Mario Draghi et Emmanuel Macron ont signé le traité franco-italien pour une coopération bilatérale renforcée. Car il en va de l'union entre les pays comme de l'amour entre les êtres, il n'y a que les preuves qui comptent. Le Traité du Quirinal en est une, et elle est bienvenue.

Elle est bienvenue pour nos deux pays, pour l'Europe, mais aussi pour la Savoie qui, avec Nice, avec le Piémont et le Val d'Aoste, est à la croisée de la relation francoitalienne. En effet, lorsque l'on regarde de plus près, cette relation a été en crise ou en jachère depuis bientôt 20 ans.

Souvent comparé au Traité francoallemand de l'Elysée en 1969, réitéré et mis à jour en 2019, le Traité du Quirinal en a la forme jusque dans le nom (le Quirinal est le siège de la Présidence de la République à Rome).



Il couvre 10 thèmes : Affaires étrangères, Sécurité-Défense, Affaires européennes, Migration-Justice, Coopération économique, industrielle et numérique, Développement social et durable, Espace, Enseignement-Recherche, Culture-Jeunesse-Société civile, Coopération transfrontalière.

L'axe général du Traité est celui d'une action commune en vue de la souveraineté européenne, de son autonomie stratégique en matière de défense, dans les domaines économiques et pour la transition énergétique. Il fera l'objet d'une feuille de route pour être décliné opérationnellement.

Piero Fassino, Député, ancien Maire de Turin, indique combien ce Traité peut changer le destin de l'Europe et, avec le Plan de Relance, marquer une troisième phase de l'intégration européenne, après celle des pères fondateurs, après celle de Maastricht et de l'Euro.

Le Traité du Quirinal est une opportunité pour la Savoie. Avec Nice, elle peut, si elle en saisit l'occasion, avoir, dans la relation franco-italienne, la place de l'Alsace dans la relation franco-allemande. Pour cela, Il faudra avoir des propositions concrètes à intégrer à la feuille de route. Savoie Nova se propose d'être un lieu de recueil et d'élaboration de ces propositions.

* Bravo : en français dans le texte

A lire sur le site de Savoie Nova

Lettre d'information n°4 – mars 2022



Mais que se passe-t-il du côté de l'électricité ces derniers mois ?

Les tarifs en hausse que l'Etat doit bloquer, le prix du gaz qui s'envole, des craintes sur la fourniture d'électricité en cas de températures basses, des fournisseurs qui font faillite laissant leurs clients en grande difficulté, la Commission européenne qui propose d'intégrer gaz et nucléaire dans sa taxonomie « verte », la note du gestionnaire du réseau de transports RTE présentant 6 scénarios de mix énergétique pour 2050 (1)

Il se passe quelque chose de grave et de fortement impactant pour notre futur. L'association Savoie Nova s'est déjà exprimée sur le sujet de l'énergie électrique (conférence



organisée le 22 octobre 2020 à Chambéry), mais les choses s'accélèrent encore, et les craintes annoncées se concrétisent. Chacun sait aujourd'hui que la décarbonation nécessaire de nos activités passe par un renforcement des usages de l'électricité, ce qui va rendre dans les années à venir la situation du système électrique encore plus difficile qu'aujourd'hui

Deux causes principales à cette situation critique :

- 1) Un Mix énergétique en plein déséquilibre, avec un fort développement des énergies renouvelables non pilotables (EnR éolien et photovoltaïque), qui s'accompagne d'une réduction des moyens pilotables décarbonés que constituent les centrales nucléaires. Ceci conduit en Europe à s'appuyer sur une base de production « intermittente » non prévisible et surtout déconnectée des besoins, ce qui rend nécessaire de mobiliser en urgence et de manière massive des moyens pilotables rapides que sont les centrales à gaz. Et le fonctionnement des moyens de production, comme la gestion du réseau de transport, accepte mal les variations brutales non programmées. Pour le nucléaire, l'arrêt des 2 tranches de Fessenheim en 2019, des dernières centrales allemandes en 2022, des centrales belges en 2025, nécessite pour l'équilibre du système électrique le maintien en exploitation des centrales au charbon (Allemagne, Pologne) et le développement des centrales à gaz (avec un gaz provenant de plus en plus de Russie), avec les conséquences que l'on sait pour les émissions de GES (gaz à effet de serre)
- 2) Un marché européen de l'électricité libéralisé pour suivre la doxa de la fin du siècle dernier, alors que l'électricité est un bien public essentiel, requérant une planification de long terme et des dispositions politiques pour garantir la sécurité d'approvisionnement. Cela a conduit au choix européen de fixer le tarif de vente sur la base du prix de marché de gros, prix qui s'envole actuellement car défini par le coût d'exploitation élevé des centrales à gaz. Cerise sur le gâteau, une concurrence imposée (qui en France a conduit à l'invention de l' ARENH Accès Régulé de l'Électricité Nucléaire Historique) rapidement entrée en conflit avec la décision de privilégier très fortement les énergies renouvelables (Prix d'achat garantis sans lien avec les coûts de production, objectifs en volume définis à divers horizons, priorité d'accès sur le réseau). Étonnante libéralisation ! (2)

Soit des contradictions fortes et une déstabilisation durable, qui ne peuvent que conduire à de forts désagréments, aujourd'hui et pour de nombreuses années. (3) (4)

Lettre d'information n°4 - mars 2022



À ces 2 causes principales s'ajoutent d'autres éléments qui aggravent le constat :

- Les lois de la physique, malheureusement incontournables (mais que certains oublient), qui nécessitent à chaque instant l'équilibre entre consommation et production d'électricité (ce qui explique l'importance fondamentale de la pilotabilité des moyens de production) car nous ne savons pas stocker l'électricité, de manière massive et économique, comme cela serait nécessaire pour accorder la fourniture aux besoins à tout instant de la journée, du mois et de l'année.
- La forte reprise économique en 2021/2022, qui a fait suite à la crise Covid, a entrainé une augmentation de la demande énergétique, que l'on aimerait tous décarbonée, donc électrique.
- Une dépendance forte de l'Europe vis-à-vis des fournisseurs de gaz de plus en plus extra-européens (la Russie avec ses gazoducs, les Etats-Unis avec ses méthaniers de gaz de schiste liquéfié) d'où la tension sur les volumes nécessaires , et donc évidemment sur les prix.
- Un marché qui autrefois était largement basé sur des contrats de long terme et que la libéralisation a naturellement déporté sur le court terme, avec des prix « spot » au jour le jour. Cela permet de tirer des petits bénéfices des moindres opportunités, mais cela conduit à de grandes envolées des prix lorsque la situation se dégrade. Et alors tant pis pour les clients, ou pour les fournisseurs peu robustes. Est-il raisonnable de jouer ainsi avec le feu pour un produit aussi essentiel que l'électricité ? (5) (6)
- Une production du nucléaire en France plus faible que prévue du fait d'opérations de maintenance bousculées par le Covid, mais aussi du fait de tranches mises à l'arrêt pour examen plus approfondi de défauts suspectés sur des tuyauteries du système d'injection de Sécurité,
- Un domaine fortement capitalistique, nécessitant une vision de long-terme pour sécuriser les lourds investissements nécessaires. Nous en sommes très loin en France comme en Europe .
- Des divergences profondes au niveau européen sur les dispositions souhaitables à mettre en œuvre pour sécuriser le système électrique à moyen-long terme. Des oppositions de fond sur le fonctionnement du marché (et les « bienfaits » attendus de la concurrence), mais aussi sur les choix des mix énergétiques (Renouvelables, versus Nucléaire, en oubliant la complémentarité et la nécessaire pilotabilité).

Mais les événements récents, brutaux, sont en train semble-t-il de faire bouger les lignes.

Comme d'habitude, il fallait attendre d'être « dans le dur » pour accepter de regarder la réalité en face. Nous y sommes, comme déjà évoqué plus haut : hausse des prix, faillite de fournisseurs, risque de blackout, remise en cause du gazoduc Nord-Stream2 et difficultés d'approvisionnement en gaz.

On peut cependant constater:

- que des débats sont relancés dans plusieurs pays sur la place du nucléaire dans les mix électriques, afin de parer la dépendance au gaz, et au charbon.
- que l'Union Européenne est sur le point de rendre éligibles aux financements européens sous certaines conditions, les investissements dans les centrales au gaz et dans les centrales nucléaires, dans le cadre de la « Taxonomie verte ».
- que des voix se font entendre (notamment notre ministre de l'Économie Bruno Le Maire) pour revoir le fonctionnement du marché électrique européen.

savoie

Lettre d'information n°4 - mars 2022

Les choses bougent, mais on est très loin d'être au bout du chemin. Une refonte du fonctionnement du système électrique européen est nécessaire, avec un mix électrique plus robuste, avec moins de concurrence artificielle, et plus de prise en compte du long terme et du caractère « essentiel » de l'électricité. Cela permettrait de retrouver le sens des grandes entreprises de service public, et redonnerait les moyens d'une véritable politique énergétique au service du pays, de ses entreprises et de ses citoyens, tout en mettant un terme à cet objet non identifié, conceptuellement aberrant, qu'est l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH).

Et dans tous les cas, la Sobriété est incontournable, voulue autant que possible, mais très probablement imposée par les événements.

Références:

- (1) « Que faut-il retenir du rapport de RTE qui prévoit une neutralité carbone en 2050 » Public Sénat 26/10/2021 Louis Mollier-Sabet.
- (2) « Transition(s) électrique(s) Ce que l'Europe et les marchés n'ont pas su vous dire. » Jean-Pierre Hansen , Jacques Percebois ; éditions Odile Jacob . 08/2017
- (3) « Prix de l'énergie ; Une folie organisée. » Le Monde Diplomatique 26/12/2021 Aurélien Bernier.
- (4) « Electricité La libéralisation du marché électrique » Le Monde 4/01/2022 Adrien Pécout.
- (5) « Il est temps de revoir l'organisation du marché de l'électricité en France et en Europe » -01/2022 -Tribune d'anciens hauts dirigeants d'EDF.
- (6) « Prix de l'électricité versus Marché ». Le Monde 15/02/2022 Anne Debregas.

Références 1, 3, 4, 5, 6 A lire sur le site Savoie Nova.



Mobilités du quotidien sur le territoire de Métropole Savoie : Périmètre, enjeux et état des lieux

Pratiquées par tous ou presque, les mobilités du quotidien regroupent l'ensemble des déplacements d'une durée inférieure à deux heures, effectués un jour de semaine, à destination du travail, des courses, des loisirs ou pour des accompagnements. Pour des raisons méthodologiques les mobilités quotidiennes dans le travail (livraisons, déplacements vers des bénéficiaires, des chantiers, des clients...) ne sont pas prises en compte dans la présente étude.

Les mobilités du quotidien constituent un fort enjeu dans le processus de transition écologique car elles sont régulières et largement contraintes. Les inégalités sociales impriment fortement leur marque sur la quantité et la qualité de ces mobilités. Le temps que chacun y consacre, ainsi que l'influence des conditions météorologiques constituent des facteurs déterminant dans le choix des modes de déplacement.

Lettre d'information n°4 – mars 2022



Les mobilités du quotidien représentent 60% des kilomètres parcourus. En 2007, selon l'enquête du SCOT, chaque habitant de notre territoire effectuait chaque jour 4,3 déplacements et parcourait entre 12 et 30 km. 7 déplacements, même courts donc très polluants, sur 10 étaient réalisés en voiture individuelle, ce qui représentait 3/4 des kilomètres parcourus. 2,5 déplacements sur 10 s'effectuaient à pied ou en vélo. Les transports en commun étaient essentiellement utilisés par les «captifs», notamment les scolaires. Le travail représentait un quart des motifs de déplacements, les achats également et les accompagnements 20%. Les ménages possédaient 1,4 voiture en moyenne.

Le SCOT relance une enquête comparable en 2022. La comparaison des résultats à 15 ans d'intervalle sera particulièrement intéressante.

Préconisations

Un bouquet de six préconisations liées entre elles est proposé pour faire évoluer rapidement les mobilités du quotidien en matière de transition écologique.

- 1) Créer et améliorer en priorité les infrastructures qui favorisent décarbonation et moindre pollution. Les communautés de communes et d'agglomération doivent exercer toutes leurs compétences en ce domaine et imposer notamment la mise en oeuvre d'un cabotage fin par un train cadencé omnibus d'Albens à Montmélian.
- 2) Demander à l'État et à l'Europe de mettre en place des normes accrues en matière de consommation et de pollution des nouveaux véhicules. Ces normes

favoriseront la construction de véhicules plus petits et propres.



- **3) Mieux utiliser les données relatives à l'évolution des déplacements** dans les prises de décision en matière d'urbanisme et de mobilités.
- **4)** Enrichir en quantité et qualité les offres alternatives à l'autosolisme : Les transports en commun attractifs en plaine (trains, bus) et en montagne (ascenseurs valléens), le covoiturage et l'autopartage, les modes actifs (vélo et marche) doivent être fortement développés et rendus attractifs.
- 5) Inciter et accompagner tous les publics aux changements de pratiques de mobilité en montrant l'intérêt et l'attrait pour chacun.
- **6)** Maîtriser les effets pervers des bonnes évolutions sectorielles. La baisse des mobilités pour le travail ou les achats peuvent entraîner des hausses de mobilité en matière de livraison et/ou de gestion énergivore de data. Le besoin de bouger de façon non contrainte peut également entraîner l'apparition de mobilités supplémentaires. Ces effets report méritent attention.

Pour être réalisées, ces préconisations devront être pilotées de façon coordonnée et participative.

A lire sur le site Savoie Nova